

## Programme de financement des grands événements sherbrookois ANNEXE B3 – Charte d'engagement vers un événement écoresponsable

Un événement écoresponsable prend en compte les trois volets du développement durable, soit économique, social et environnemental, à toutes les étapes de sa planification. Ce faisant, la mise en place d'un événement écoresponsable génère des impacts positifs pour l'organisation responsable de l'événement ainsi que pour l'économie locale, la communauté et la qualité de l'environnement, au lieu des impacts plutôt négatifs habituellement générés dans le cadre d'un événement.

Ainsi, les organisateurs d'événements doivent s'engager dans la démarche d'écoresponsabilité dès le début de la planification. Pour ce faire, je, \_\_\_\_\_ *nom du signataire autorisé et fonction* \_\_\_\_\_, m'engage au nom de l'équipe de \_\_\_\_\_ *nom de l'organisation* \_\_\_\_\_, à respecter les points ci-dessous pour l'événement suivant \_\_\_\_\_ *nom de l'événement* \_\_\_\_\_ :

- Participer activement à la démarche visant à ce que les événements situés sur le territoire de la ville de Sherbrooke soient des rassemblements plus écoresponsables;
- Intégrer des mesures d'écoresponsabilité à nos pratiques et ce, dès le début de la planification;
- Allouer les ressources nécessaires pour assurer la mise en oeuvre desdites mesures d'écoresponsabilité;
- Favoriser les achats locaux et responsables pour nos biens et services;
- Réduire la quantité de matières résiduelles générée ainsi qu'en assurer un tri adéquat, et;
- Promouvoir l'écoresponsabilité auprès de nos partenaires, fournisseurs, employés, bénévoles, participants, etc.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne autorisée

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Prénom et nom en lettres majuscules de la  
personne autorisée

Par :